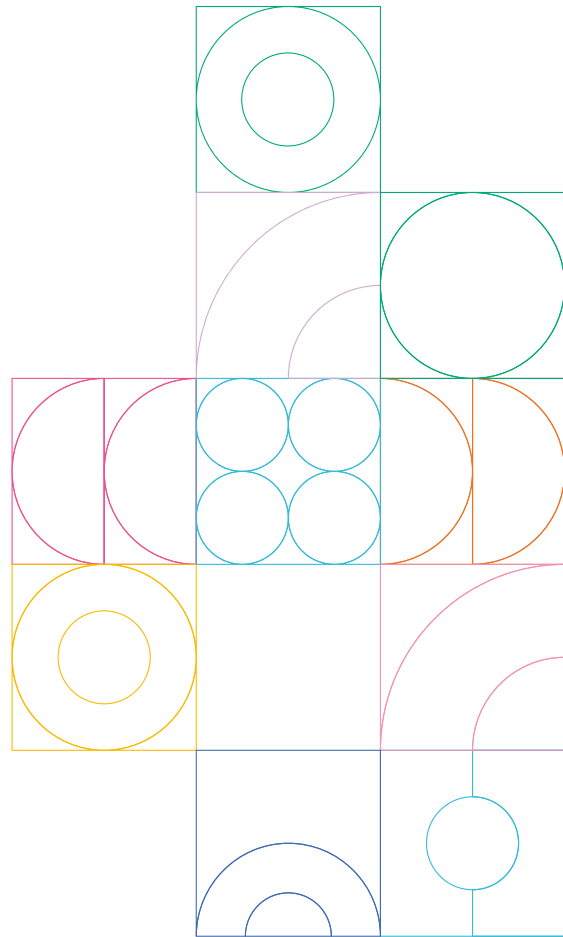
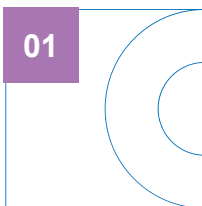


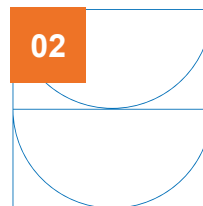
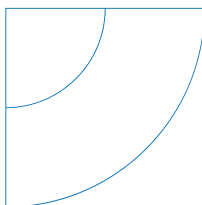
# Résultats 2025 de la Lutte Contre le Travail Dissimulé en Bourgogne



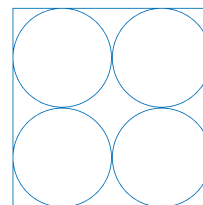
# Sommaire

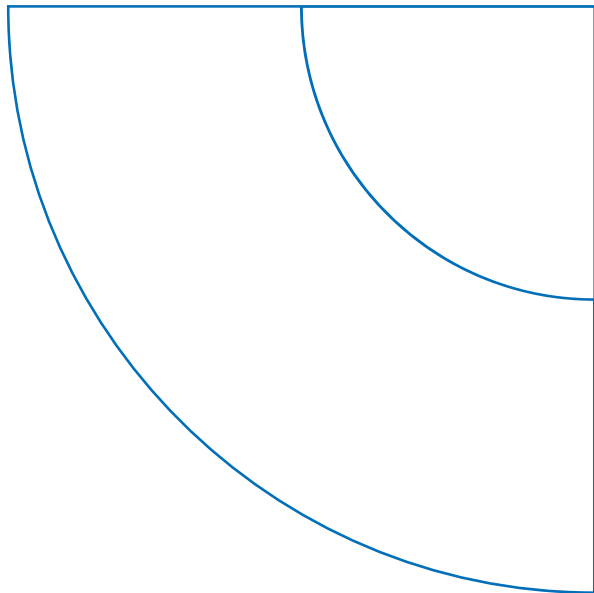


Des résultats en progression



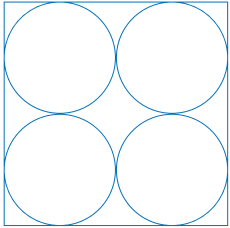
Une stratégie de couverture  
du risque, tout en luttant  
contre les fraudes à enjeu.





# **01** Des résultats toujours en progression en 2025

## Une stratégie structurée autour de différents leviers :



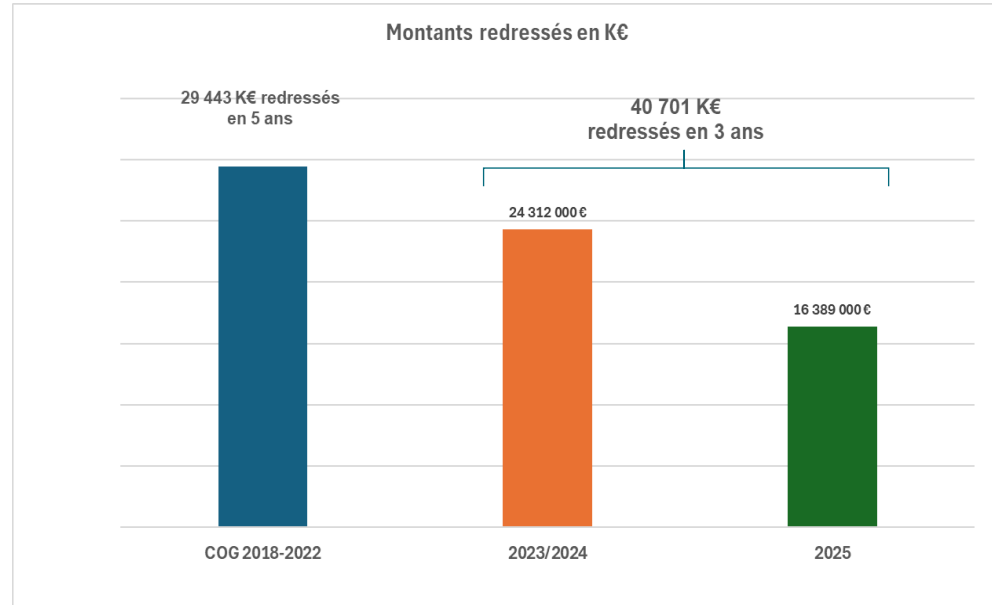
- Une équipe renforcée en effectif depuis le début de la COG et qui poursuit sa professionnalisation.
- L'amélioration continue des techniques de ciblage par l'utilisation croissante des outils de datamining.
- Des outils d'exploitation de la donnée plus performants et mieux maîtrisés.
- Une optimisation renforcée des contrôles par le recours accru aux partenaires acteurs de la lutte contre la fraude.

# Une performance en avance sur les objectifs 2027 avec 16,4 millions en montant redressés en 2025

## Les points marquants de l'année :

- Plusieurs actions de régularisation à très fort enjeu financier.
- Des actions de contrôle et de redressement à plus fort enjeu vers la population des Travailleurs Indépendants, dont les micro-entrepreneurs.
- Une stratégie incluant en amont les modalités d'encaissement des sommes qui seront redressées.

## Evolution des redressements

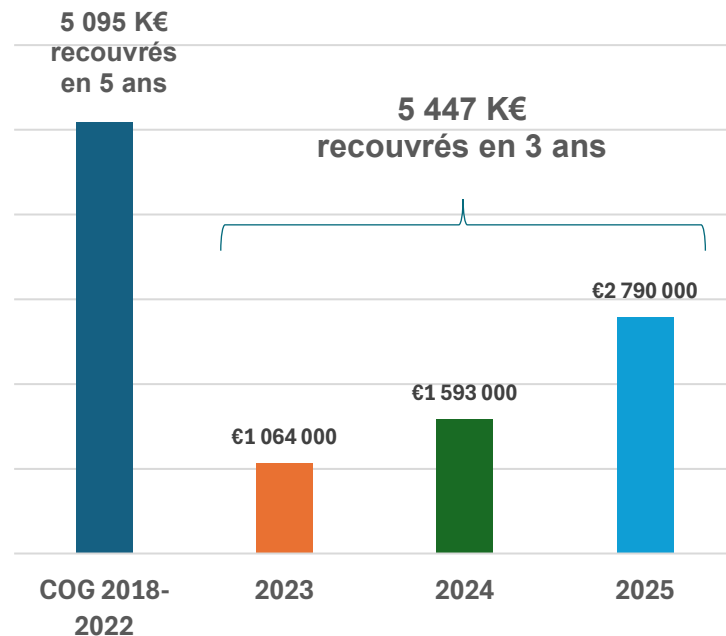


# Une progression des montants encaissés avec près de 2,8 millions

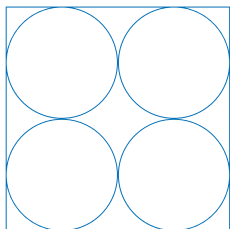
## Les points marquants de l'année :

- Une transversalité renforcée dans la gestion des contrôles et leurs suites.
- Le recouvrement d'une créance à fort enjeu.
- Le développement de nouveaux process de recouvrement.

## Evolution des recouvrements



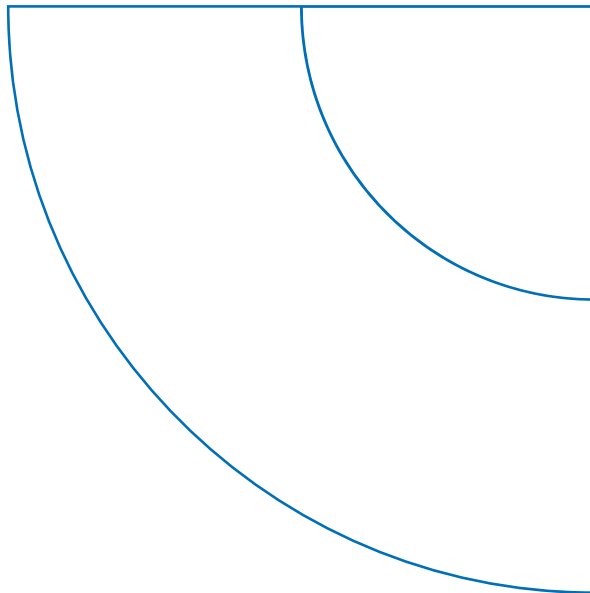
# 2026, la poursuite de la performance, couplée au nécessaire accroissement des encaissements



Poursuite de la stratégie nationale en matière de contrôle via :

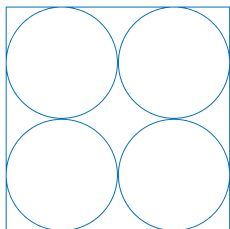
- Le ciblage et la généralisation du datamining LCTI avec un outil d'aide au ciblage des entreprises à risques
- Le partenariat via les participations aux CODAF, l'exploitation généralisée de signalements TRACFIN, la coopération avec la DGFIP
- Le pilotage via la coordination nationale des sujets de Mobilité Internationale et de contrôle des plateformes
- L'approche transversale de la LCTI restera privilégiée dans la gestion et le développement des partenariats locaux, notamment avec la DGFIP et dans le cadre des expérimentations en cours.

La stratégie nationale inclut désormais la participation pleine et entière du contrôle au recouvrement, à travers proposition d'une démarche amiable , mise en œuvre de la solidarité financière des donneurs d'ordre, optimisation des procédures de recouvrement



## **02** Une stratégie de couverture du risque, tout en luttant contre les fraudes à enjeu

# Le rappel nécessaire sur les objectifs de la lutte contre le travail dissimulé :



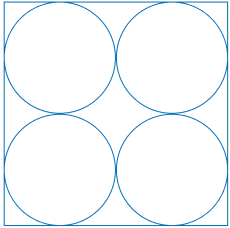
## Les objectifs de la LCTD

- Sécuriser le financement du système de protection sociale
- Préserver les droits sociaux des salariés
- Contribuer à une concurrence loyale entre les entreprises

## D'où des signalements émanant

- De partenaires institutionnels (Organismes de Sécurité sociale, guichet de régularisation, Tracfin)
- De salariés ou ex-salariés exposés à ces situations
- D'acteurs économiques des territoires (entreprises, fédérations et organisations professionnelles etc.)
- De citoyens

# Des actions de sensibilisation et de prévention

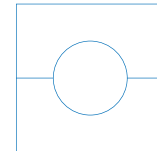


L'Urssaf rappelle régulièrement **le devoir de vigilance** qui incombe aux entreprises, c'est à dire vérifier, pour tout contrat de plus de 5 000 € HT, que leurs sous-traitants sont à jour de leurs obligations sociales grâce à l'attestation de vigilance. Des webinaires ont notamment été réalisés dans ce but.

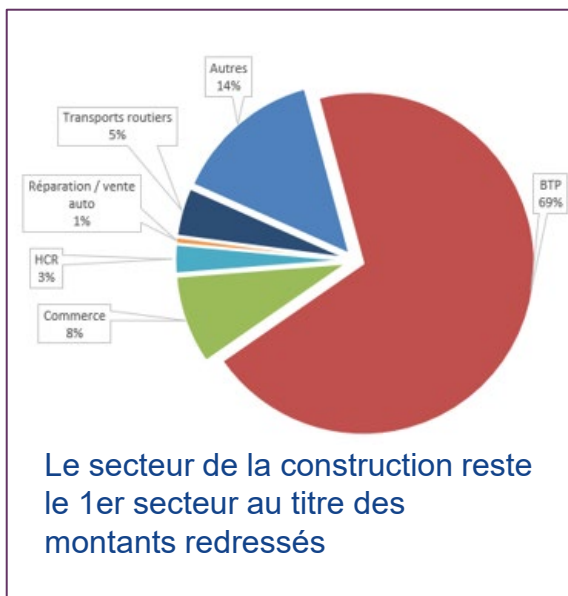
L'Urssaf mène **des campagnes de sensibilisation**, via ses canaux de communication classiques, ainsi qu'auprès des jeunes et des créateurs d'entreprise, pour expliquer l'importance des cotisations et du travail déclaré, et ainsi sensibiliser au modèle social français.

Elle collabore avec de nombreux organismes publics (Sécurité sociale, Intérieur, Tracfin, DGFIP, inspection du travail, douanes) pour détecter plus tôt les situations à risque grâce à **des échanges d'informations, des actions conjointes et des enquêtes croisées**, permettant une approche globale, coordonnée et plus efficace de la lutte contre la fraude.

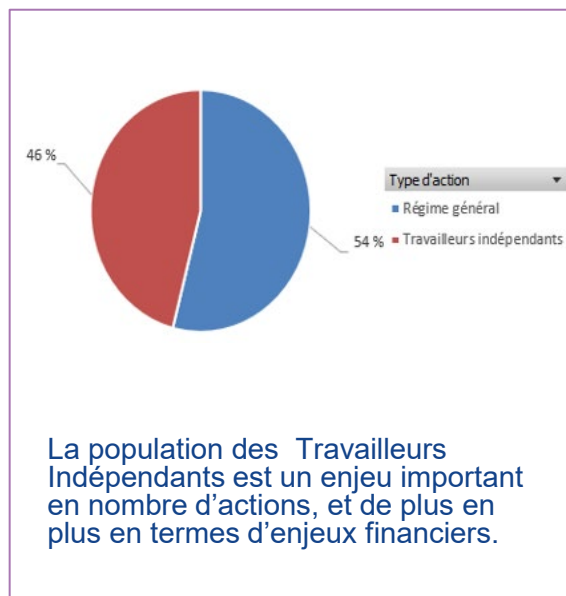
# Couverture du territoire et des secteurs d'activité



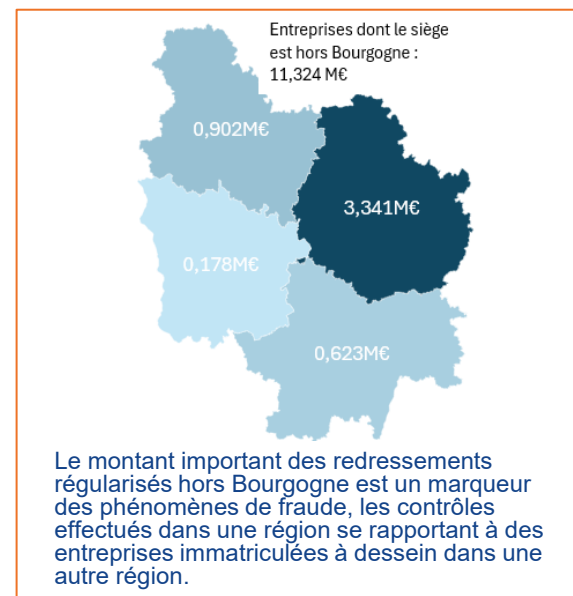
## Montant redressés / activité



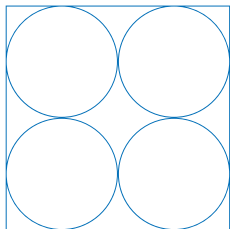
## Répartition du nombre d'actions



## Carte des montants régularisés



## L'équipe régionale en charge de la lutte contre la fraude



Six inspecteurs spécialisés, répartis sur les 4 départements de la région

Un élève inspecteur actuellement en formation

Un contrôleur sur pièces spécialisé dans le contrôle des Travailleurs Indépendants

Un référent expert régional, intégré à un réseau national d'experts

Une assistante

La participation des acteurs du contrôle comptable d'assiette à des opérations de prévention

# Pour résumer 2025

## Au national (métropole)

1,5  
milliard  
d'€  
redressés

38 108  
actions  
engagées

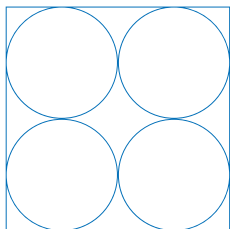
## En Bourgogne

16,3  
millions  
d'euros  
redressés

234 actions  
(+14,7% en  
un an)

# De nouveaux leviers en 2026

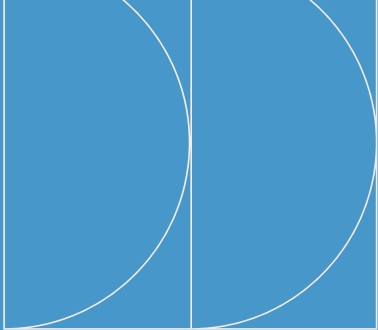
## Le projet de loi fraude



Devant le Parlement, le projet de loi relatif à la lutte contre les fraudes sociales et fiscales entend renforcer les moyens d'action de l'Urssaf pour les années à venir, sur la base de nombreuses propositions portées par l'Urssaf visant à mieux détecter, mieux sanctionner et mieux recouvrer les fraudes.

Principales mesures en discussion et qui concernent l'Urssaf :

- Action coordonnée entre organismes de Sécurité sociale et possibilité de se constituer partie civile sans plainte préalable
- Création d'une «flagrance sociale» permettant d'engager immédiatement des saisies conservatoires.
- Extension de la solidarité financière au maître d'ouvrage afin de renforcer la prévention en cas de sous-traitance en cascade.
- Anonymisation des procédures à risques pour assurer à la sécurité des inspecteurs.
- Taxation des revenus illicites pour contribuer au financement du système de sécurité sociale.

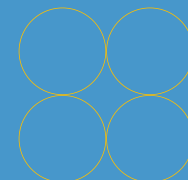
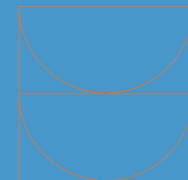
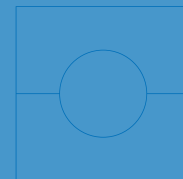


# L'Urssaf à vos côtés

- **Accueil sur rendez-vous sur nos différents sites**
  - **Nous appeler : 39 57**
- **Nous écrire : TSA 30031 – 71027 Mâcon cedex**

[www.bourgogne.urssaf.fr](http://www.bourgogne.urssaf.fr)

LinkedIn : Urssaf Bourgogne



**Merci  
pour votre  
attention**

